

Recours contre l'interdiction des manifestations pro-palestiniennes

Audience au Conseil d'Etat, mardi 17 octobre 2023, 11h

Depuis plusieurs décennies, la résistance met tout en oeuvre pour contrer le vol des terres et la volonté infernale de destruction du peuple palestinien par les sionistes. Quoiqu'en disent les propagandistes occidentaux tous acquis et soumis au sionisme, la tentative d'implantation coloniale en Palestine est un échec historique. L'opération militaire palestinienne du 7 octobre 2023 confirme ce constat.

Depuis ce jour, l'Etat français n'a pas de mots assez durs pour dénoncer la résistance. Il affiche ostensiblement son soutien à l'entité sioniste, ce qui tranche avec son attitude passive lorsque les Palestiniens sont massacrés sans pitié et massivement par les forces armées sionistes. Depuis 75 ans, le colonialisme en Palestine tue, emprisonne, expulse, torture des populations civiles palestiniennes mais l'Etat français soutient, de plus en plus ouvertement, les exactions criminelles sionistes. L'alignement sur l'entité sioniste est désormais total. En clair, l'Etat français adopte la vision sioniste d'une solution sans ambages de liquidation de la résistance palestinienne et in fine de la liquidation tout court de la société palestinienne.

Ce soutien inconditionnel de l'impérialisme français est accompagné ici en France d'une répression sans équivalent dans l'histoire du mouvement de solidarité avec la résistance palestinienne, qualifiée de terrorisme alors que les Palestiniens subissent sans relâche le terrorisme d'Etat de l'entité sioniste.

L'instruction du ministre de l'Intérieur interdisant toute

manifestation de solidarité est un pas supplémentaire dans la radicalisation de l'Etat français contre tout soutien aux Palestiniens.

Pour faire valoir la vérité, pour que la solidarité avec la résistance du peuple palestinien puisse exister encore en France, le Comité Action Palestine a déposé un recours en référé au Conseil d'Etat pour suspendre l'instruction de G. Darmanin.

En raison du maintien d'un rassemblement après l'interdiction de la manifestation par la préfecture, quatre militants du Comité Action Palestine sont sous la menace de poursuites judiciaires.

Nous appelons tous les militants de la cause, tous les esprits libres, à réagir et à lutter pour que nous puissions exprimer, ensemble, notre soutien à la glorieuse résistance palestinienne face à un ennemi criminel et implacable, soutenu par toute la puissance de feu de l'impérialisme occidental.

Premiers signataires : Campagne Unitaire pour la Libération de Georges Ibrahim Abdallah, Comité Vérité & Justice 31, La Gale, La Fosse aux Lyons, Decolonial News, ISM-France, Comité poitevin France Palestine, Toulouse Anti CRA, Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires, Jeunesses Révolutionnaires, Ligue de la jeunesse révolutionnaire, C.L.A.P33, Le Collectif Jaunes Etc, L'Orchestre Poétique d'Avant-guerre (OPA),

Force et honneur au peuple palestinien !